

Vingt ans de participation électorale : en 2022, les écarts selon l'âge et le diplôme continuent de se creuser

Insee Première • n° 1929 • Novembre 2022



Voter la même année à tous les tours des élections nationales (présidentielle et législatives) était le comportement de vote dominant lors des élections de 2002 à 2012 (48 % ou plus des inscrits sur les listes électorales). Depuis 2017, le vote intermittent dépasse désormais le vote systématique (respectivement 47 % et 37 % des inscrits en 2022). Ne voter à aucun des tours des élections nationales devient plus fréquent au fil des scrutins, à l'exception des élections de 2007. L'abstention systématique concerne 16 % des électeurs en 2022, contre 9 % en 2007 (12 % en 2002).

Les écarts de participation selon l'âge, déjà très marqués en 2002, se sont accrus en vingt ans, surtout pour les législatives. Seuls 28 % des moins de 30 ans ont voté au second tour des législatives en 2022, contre 59 % des 65 ans ou plus, soit 31 points d'écart. C'était 25 points en 2002 (45 % contre 70 %).

Les écarts selon le diplôme se sont aussi creusés. En 2022, hors étudiants, 29 % des inscrits sans diplôme ont voté à tous les tours de la présidentielle et des législatives, contre 44 % des diplômés de l'enseignement supérieur, soit 15 points d'écart. C'était 9 points en 2002 (46 % contre 55 %).

Depuis 2002, les Français sont appelés à participer tous les cinq ans à deux scrutins nationaux la même année, l'élection présidentielle et les élections législatives. En 2002, 48 % des inscrits sur les listes électorales cette année-là et résidant en France métropolitaine (champ différent de celui du ministère de l'Intérieur ► [sources](#)) ont voté à tous les tours des élections nationales (aux deux tours de la présidentielle et aux deux tours des législatives de 2002). En 2022, cette proportion de **votants systématiques** passe à 37 %, soit une baisse de 11 points en vingt ans. Cette baisse s'est faite au profit de l'**abstention systématique**, et surtout du **vote intermittent** (voter à au moins un tour des élections nationales une année donnée, mais pas à tous) ► [figure 1](#).

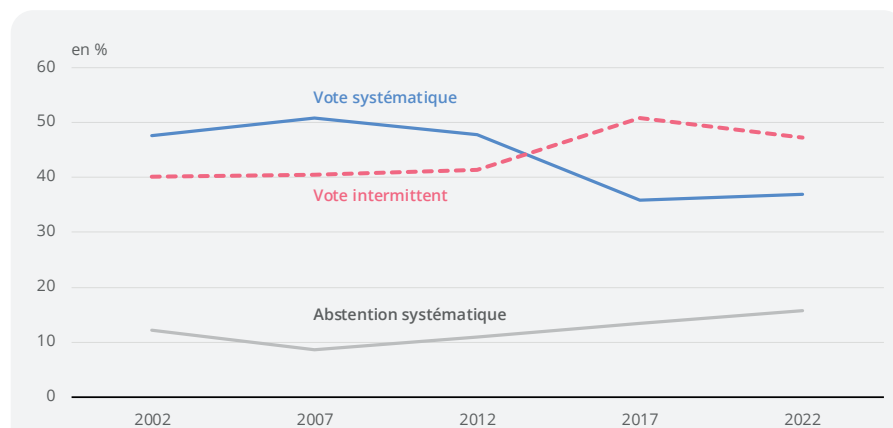
Depuis les élections de 2017, le vote intermittent devance le vote systématique

Entre 2002 et 2022, l'évolution des comportements de vote n'est pas linéaire : les changements interviennent surtout entre 2012 et 2017. De 2002 à 2012, le vote systématique domine : c'est le comportement adopté par 48 % des électeurs pour les élections nationales de 2012. En 2017, ce taux chute à 36 %, principalement à cause de la baisse de la participation aux législatives. En

2017, le vote intermittent devient ainsi le comportement le plus fréquent, concernant la moitié des électeurs et en hausse d'environ 10 points par rapport aux élections précédentes. La participation aux votes en 2022 ressemble à celle de 2017. Le vote intermittent (47 % en 2022), bien qu'en recul de 4 points par rapport à 2017, reste nettement au-dessus du vote systématique (37 %).

L'abstention systématique progresse de 3 points. Particulièrement élevée en 2002 (12 % des électeurs n'ont voté à aucun tour de la présidentielle et à aucun tour des législatives), l'abstention systématique a ensuite diminué entre 2002 et 2007 (9 %). Elle augmente de façon régulière depuis, de 2 ou 3 points d'une séquence électorale à l'autre, pour atteindre 16 % en 2022.

► 1. Vote systématique, vote intermittent et abstention systématique de 2002 à 2022



Lecture : en 2022, 47,2 % des inscrits ont voté à au moins un mais pas tous les tours des élections nationales cette année-là (vote intermittent).

Champ : personnes inscrites sur les listes électorales et résidant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2022.

Entre 2017 et 2022, seule la participation au second tour des législatives augmente

Si la prédominance du vote intermittent, nouveauté en 2017, s'est confirmée en 2022, la diminution entre 2017 et 2022 du vote intermittent et la stabilisation du vote systématique sont des évolutions singulières par rapport aux tendances antérieures. C'est en effet la première fois depuis vingt ans que le vote intermittent diminue. La participation à la présidentielle a baissé en 2022 (de 3 points environ, au premier comme au second tour), même si, comme en 2017 et aux élections précédentes, la présidentielle conduit toujours nettement plus les électeurs aux urnes que les législatives ► **figure 2**. Aux élections législatives de 2022, la participation au premier tour a diminué de 2 points par rapport à 2017 mais elle a au contraire augmenté de 3 points au second tour. Cette hausse singulière ne semble pas avoir été le fait d'une catégorie particulière d'électeurs, en matière d'âge, de niveau de diplôme, d'activité professionnelle ou de lieu de résidence. En dehors de la Corse (- 2 points), toutes les régions ont connu une hausse de la participation au second tour des législatives, comprise entre 1 point (en Occitanie et dans les Hauts-de-France) et 6 points (en Bretagne). Autre exemple, la participation a augmenté aussi bien parmi les personnes diplômées du supérieur (+ 5 points) que parmi celles non diplômées, quoique plus modérément (+ 2 points).

Seuls les septuagénaires continuent de voter en majorité de façon systématique

Les écarts de comportements électoraux selon l'âge sont très marqués, en 2022 [Bloch, 2022] comme vingt ans auparavant.

En 2022, le vote systématique est le plus élevé parmi les électeurs âgés de 70 à 79 ans (54 %) et le plus rare chez les inscrits les plus jeunes (17 % des moins de 25 ans) et les plus âgés (21 % de ceux de 90 ans ou plus) ► **figure 3**. De son côté, le vote intermittent décroît avec l'avancée en âge : en 2022, 60 % des électeurs de 18 à 24 ans ont voté de façon intermittente, contre 23 % de ceux âgés de 90 ans ou plus.

En vingt ans, le vote systématique a cependant diminué à tous les âges : en 2002, plus de la moitié des électeurs entre 45 et 84 ans votaient systématiquement. Seuls les septuagénaires sont encore dans ce cas en 2022. À l'inverse, l'abstention systématique et le vote intermittent ont augmenté à tous les âges : l'abstention systématique surtout avant 40 ans et le vote intermittent entre 30 et 64 ans

► 2. Comportements de participation de 2002 à 2022

en %

	2002	2007	2012	2017	2022
Tour par tour					
Présidentielle - 1 ^{er} tour	73,6	86,2	82,2	81,2	77,9
Présidentielle - 2 ^d tour	81,8	86,1	83,6	78,0	75,5
Législatives - 1 ^{er} tour	65,8	61,6	60,2	52,2	50,6
Législatives - 2 ^d tour ¹	61,4	60,9	58,6	45,4	48,5
Ensemble des tours					
Vote systématique	47,6	50,9	47,8	35,9	37,0
Les deux tours de l'élection présidentielle et aucun tour des législatives	8,6	17,4	15,3	20,5	18,3
Tous les tours des élections nationales sauf le 2 ^d tour des législatives	8,2	7,0	7,8	11,4	8,4
Tous les tours des élections nationales sauf le 1 ^{er} tour des législatives	4,8	6,3	6,5	5,6	6,5
Un seul tour de la présidentielle et aucun tour des législatives	6,3	5,1	5,9	7,3	7,5
Autres votes intermittents	12,2	4,7	5,7	5,9	6,6
Abstention systématique	12,2	8,6	10,9	13,4	15,8

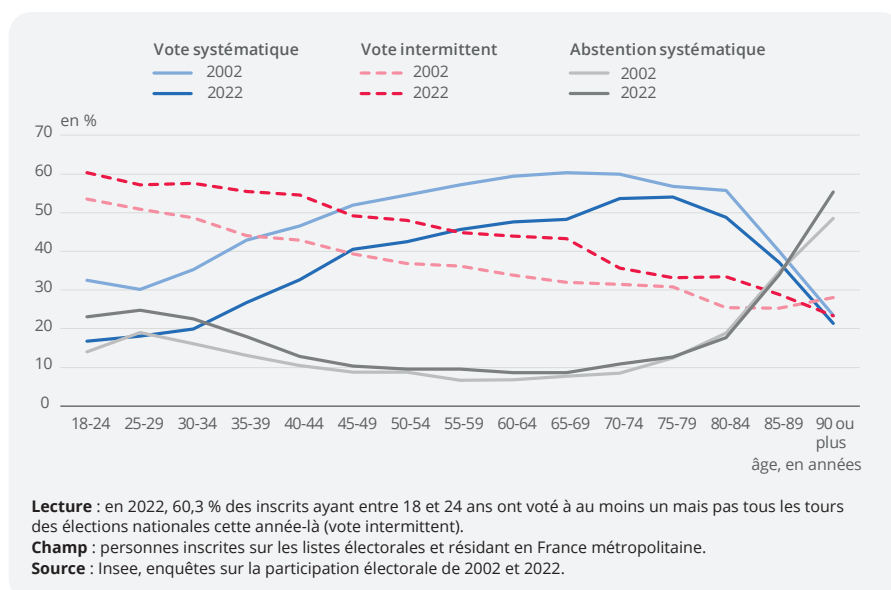
¹ En dehors des situations où le député a été élu au premier tour.

Lecture : en 2002, 8,6 % des inscrits ont voté aux deux tours de l'élection présidentielle, mais pas aux élections législatives.

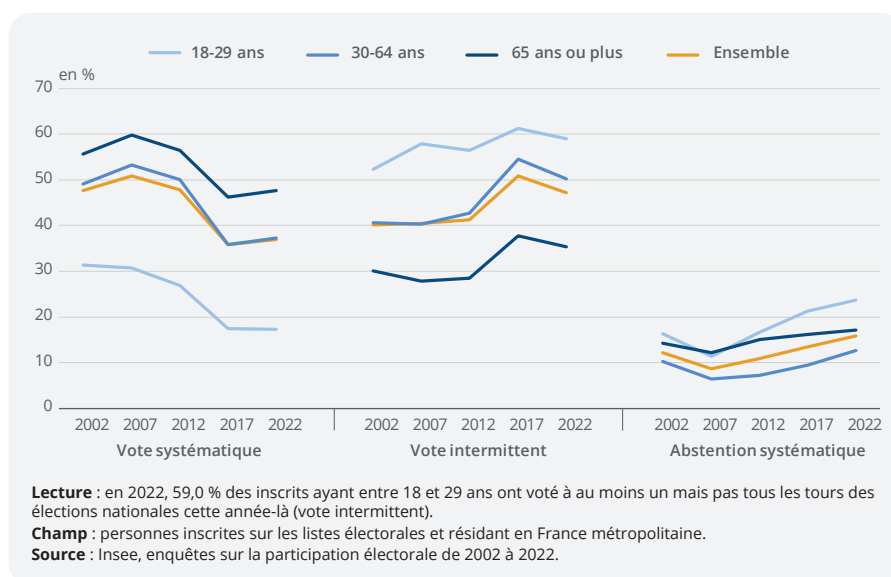
Champ : personnes inscrites sur les listes électorales et résidant en France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes sur la participation électorale de 2002 à 2022.

► 3. Comportements de vote en 2002 et 2022 selon l'âge



► 4. Comportements de vote de 2002 à 2022 selon l'âge



► **figure 4**. Entre 2017 et 2022, l'évolution a été similaire à tout âge : hausse de l'abstention et baisse du vote intermittent.

Les écarts de participation selon l'âge sont les plus marqués aux élections législatives, le vote intermittent des jeunes consistant,

encore plus souvent que les autres, à voter à l'élection présidentielle mais pas aux élections législatives. Ces écarts se sont accentués en vingt ans. En 2022, 67 % des électeurs de 18-29 ans ont voté au premier tour de l'élection présidentielle, contre 77 % des 65 ans ou plus, soit 10 points d'écart ; au second tour des élections législatives, seuls 28 % des électeurs de moins de 30 ans ont voté et 59 % des 65 ans ou plus, soit 31 points d'écart. Les écarts étaient moindres en 2002 : respectivement de 7 points (66 % contre 73 %) et 25 points (45 % contre 70 %).

Les écarts de participation selon le niveau de diplôme se sont creusés

En 2002 comme en 2022, plus un électeur est diplômé, plus il est fréquent qu'il vote systématiquement ► **figure 5**. Le vote intermittent est le plus répandu parmi ceux ayant un baccalauréat ou un diplôme équivalent. Enfin, moins une personne est diplômée, plus souvent elle s'abstient systématiquement.

Les écarts de participation selon le diplôme se sont accrus entre 2002 et 2022 : hors étudiants, la part de votants systématiques parmi les non-diplômés est inférieure de 9 points en 2002 à celle parmi les diplômés de l'enseignement supérieur (46 % contre 55 %) et de 15 points en 2022 (29 % contre 44 %). Les écarts selon le diplôme sont encore plus importants parmi les électeurs d'un groupe d'âge donné ; les plus jeunes inscrits sont en moyenne plus diplômés que les plus âgés car la poursuite d'études s'est développée au fil des générations, mais ils votent moins. L'écart de 15 points sur le vote systématique entre les électeurs très diplômés et ceux sans diplôme en 2022 correspond ainsi à un écart de 20 points chez les 18-29 ans, 16 points parmi les 30-64 ans et 22 points parmi les plus de 65 ans. Au sein des 18-29 ans, les écarts selon le niveau de diplôme sont restés stables depuis 2002, à un niveau élevé. Au contraire, parmi les inscrits de 30 à 64 ans et, plus encore, parmi ceux qui participent le plus aujourd'hui, à savoir les inscrits de 65 ans ou plus, les écarts de vote systématique selon le niveau de diplôme continuent de s'accroître.

Les écarts de participation ont également augmenté entre groupes socioprofessionnels. Les agriculteurs et les cadres restent ceux qui pratiquent le plus le vote systématique (la moitié des inscrits ont voté à tous les tours en 2022), et les ouvriers et les **inactifs** non retraités ceux qui le pratiquent le moins (un quart des inscrits seulement). Les écarts se sont creusés : 20 points d'écart entre cadres et ouvriers sur la proportion des inscrits qui votent systématiquement en 2022, contre 17 points en 2002 et 13 points en 2012.

Ce creusement se voit encore davantage sur l'abstention systématique, qui en 2022 concerne 7 % des cadres et 20 % des ouvriers, contre respectivement 5 % et 13 % en 2002.

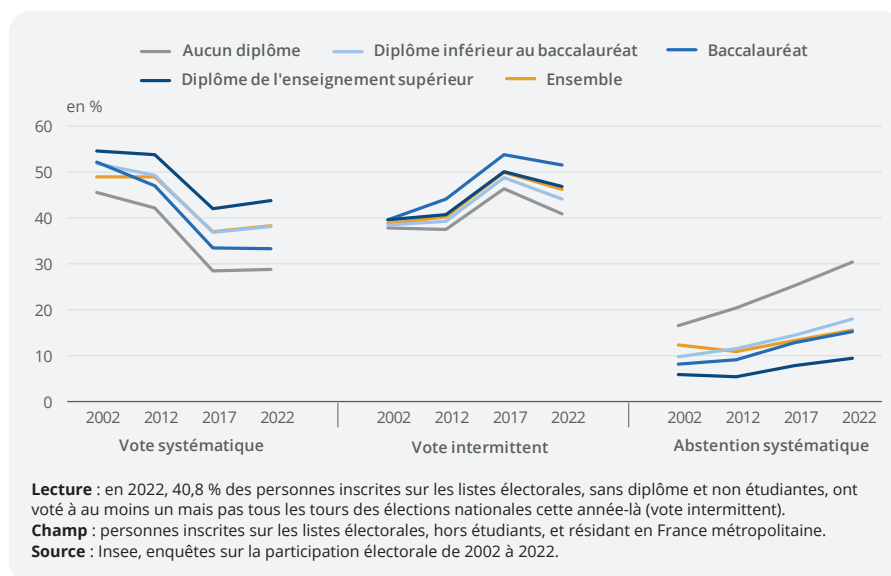
En vingt ans, l'abstention systématique est devenue majoritaire parmi les jeunes non diplômés

Dans l'ensemble, la participation parmi les jeunes adultes de 18 à 29 ans est plus faible que dans les autres tranches d'âge, et elle a diminué depuis 2002, de façon plus prononcée que parmi les autres tranches d'âge. L'écart sur le vote systématique s'est stabilisé entre jeunes diplômés du supérieur et jeunes non diplômés. En revanche, l'écart sur l'abstention systématique s'est creusé : hors étudiants, en 2022, 50 % des jeunes sans diplôme n'ont voté à aucun

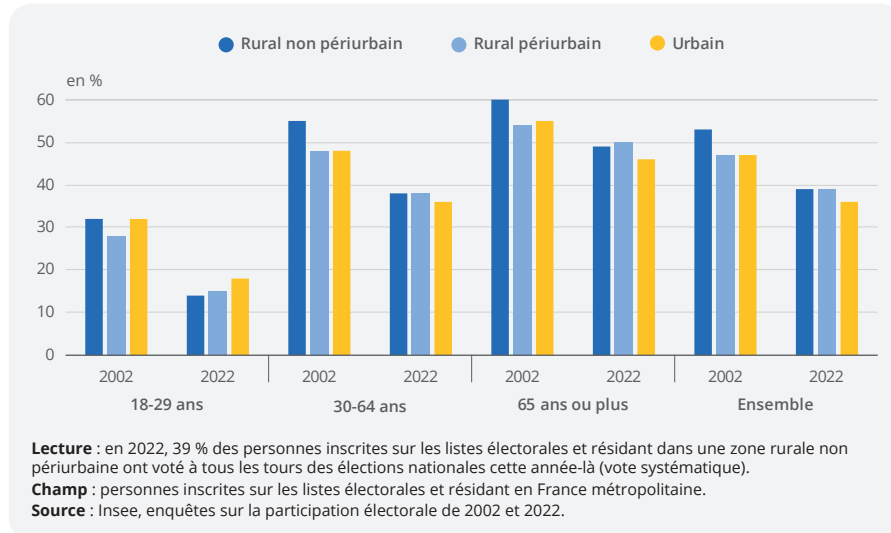
tour des deux élections, contre 17 % des jeunes diplômés du supérieur, soit un écart de 33 points, en forte hausse par rapport à 2002 (32 % contre 11 %, soit 21 points). L'évolution est similaire parmi ceux qui sont étudiants, en fonction du dernier diplôme qu'ils ont en poche : 6 points d'écart en 2002, 14 points d'écart en 2022 entre non-diplômés et diplômés du supérieur. Pour les jeunes, l'alternative se fait désormais plutôt entre le vote intermittent et l'abstention systématique, le vote systématique étant devenu rare à ces âges.

Contrairement au diplôme, la situation professionnelle ne semble pas avoir un rôle croissant depuis 2002, mais elle reste déterminante. En 2002 comme en 2022, les étudiants et les jeunes ayant un emploi participent davantage que ceux qui sont chômeurs ou inactifs. Au sein de ceux qui ont un emploi, les cadres ou ceux exerçant

► 5. Comportements de vote de 2002 à 2022 selon le niveau de diplôme



► 6. Vote systématique selon l'âge et le type de lieu de résidence en 2002 et 2022



une profession intermédiaire participent plus souvent de façon systématique et les ouvriers ou employés ont plus souvent des comportements de vote intermittent.

Les jeunes femmes participent davantage que les jeunes hommes

En 2002, de 18 à 29 ans, les jeunes femmes participaient davantage que les jeunes hommes : + 3 points de vote systématique, - 3 points d'abstention systématique. L'écart sur l'abstention systématique s'est accru avec le temps pour atteindre 7 points en 2022 (20 % des jeunes femmes et 27 % des jeunes hommes). Entre 2012 et 2017, la hausse du vote intermittent a davantage concerné les jeunes femmes, tandis que l'abstention systématique a beaucoup augmenté parmi les jeunes hommes. Ces différences selon le sexe perdurent en 2022. Certes, les jeunes femmes sont davantage diplômées que les jeunes hommes. Néanmoins, parmi les 18-29 ans ayant achevé leurs études et titulaires d'un diplôme du supérieur, il existe des différences importantes et croissantes entre femmes et hommes : 14 % des femmes diplômées du supérieur s'abstiennent de façon systématique contre 22 % des hommes, alors que l'écart n'était que de 1 point en 2002. Au-delà de 30 ans, les écarts de taux de participation entre femmes et hommes sont très faibles, à part pour les plus âgés : les femmes de 80 ans ou plus participent moins.

Par ailleurs, l'effet d'entraînement à aller voter observé entre conjoints (les personnes en couple votent plus souvent que celles sans conjoint [Bloch, 2022]) se transmet également aux jeunes électeurs résidant dans le logement. Parmi les jeunes qui résidaient chez leurs parents deux ans auparavant, soit la majorité d'entre eux, ceux qui ne vivent qu'avec un seul de leurs parents participent en effet nettement moins aux votes. Cette différence est là encore croissante depuis 2002 : l'écart sur l'abstention systématique était de 4 points en 2002, il est de 11 points en 2022.

En 2002 comme en 2022, davantage de vote systématique dans les zones rurales que dans les zones urbaines

En 2002 comme en 2022, le vote systématique est moins fréquent dans les zones urbaines que dans les zones rurales non périurbaines. Les différences sont toutefois modestes (6 points en 2002 et 3 points en 2022), et s'expliquent surtout par les différences d'âges en fonction des zones d'habitation ► figure 6. En 2002 comme en 2022, l'âge moyen des personnes inscrites est de 4 ans supérieur dans le rural non périurbain (55 ans en 2022) par rapport à l'urbain (51 ans en 2022). Le niveau de participation dans le rural périurbain était en 2002 plutôt proche des zones urbaines, il s'est aujourd'hui rapproché des zones rurales. En vingt ans, l'âge moyen des habitants dans le rural périurbain s'est

d'ailleurs rapproché de celui des habitants du rural non périurbain.

Pour les jeunes, comme pour l'ensemble des électeurs, la localisation urbaine ou rurale ne semble pas beaucoup jouer sur les comportements de participation. Néanmoins, alors qu'en 2002 jeunes urbains et jeunes vivant dans le rural non périurbain votaient systématiquement dans les mêmes proportions, il existe désormais un écart de 4 points en faveur des jeunes urbains. Pour les électeurs plus âgés, l'écart est au contraire en faveur des zones rurales, en 2002 comme en 2022. ●

Élisabeth Algava, Kilian Bloch (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

L'**abstention systématique** désigne le comportement d'un électeur qui n'a participé à aucun des quatre tours des scrutins organisés dans l'année (ou trois pour les circonscriptions ayant élu leur député dès le premier tour). À l'opposé, le **vote systématique** désigne le comportement électoral d'une personne ayant voté à tous les scrutins. Les **votants intermittents** sont ceux qui ont voté au moins une fois et se sont abstenus à au moins un tour de scrutin.

Dans cette étude, les actifs désignent les personnes qui occupent un emploi ou qui sont au chômage, mais qui ont déjà travaillé (afin de pouvoir analyser leurs comportements de vote par catégorie socioprofessionnelle). Les **inactifs** englobent donc par convention toutes les autres personnes.

Une commune rurale est dite **périurbaine** si elle appartient à une aire d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants.

► Pour en savoir plus

- **Bloch K.**, « Élections présidentielle et législatives de 2022 : seul un tiers des électeurs a voté à tous les tours », *Insee Première* n° 1928, novembre 2022.
- **Braconnier C., Coulmont B., Dormagen J.-Y.**, « Toujours pas de chrysanthèmes pour les variables lourdes de la participation électorale - Chute de la participation et augmentation des inégalités électorales au printemps 2017 », *Revue française de science politique*, vol. 67, 2017.
- **Buisson G., Penant S.**, « Élections présidentielles et législatives de 2002 à 2017 : une participation atypique en 2017 », *Insee Première* n° 1671, octobre 2017.

► Sources

L'Insee réalise régulièrement des **enquêtes sur la participation électorale**. Depuis 2002, les élections présidentielle et législatives ont lieu la même année, tous les cinq ans. L'Insee suit alors la participation aux quatre tours des scrutins de l'année d'un même échantillon de personnes inscrites sur les listes électorales. En pratique, des agents de l'Insee consultent les listes d'émargement en préfecture dans les dix jours qui suivent le scrutin, comme tout électeur peut le faire.

Au fil des enquêtes, le champ couvert a évolué. Au départ restreint aux personnes résidant en France métropolitaine, le champ inclut la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique et La Réunion depuis 2017 [Buisson, Penant, 2017], et Mayotte depuis 2022. Pour comparer les résultats de 2002 à 2022 sur un champ commun, la présente étude porte toutefois sur les seuls électeurs résidant en France métropolitaine. Des résultats sur les DOM pour les élections de 2022 sont disponibles dans Bloch (2022).

Les résultats sur la participation électorale sont enrichis de données sur les caractéristiques sociodémographiques, telles que la commune de résidence, le niveau de diplôme, la situation familiale ou la catégorie sociale. Ces dernières sont issues du **recensement de la population** de 1999, pour les éditions 2002 et 2007, et des enquêtes annuelles de recensement de 2010, 2015, 2020 (2021 pour Mayotte) pour, respectivement, les éditions 2012, 2017 et 2022. Les données sont donc plus ou moins récentes selon les éditions. En particulier, les pratiques de vote selon la catégorie sociale ou le diplôme ne sont pas étudiées pour l'édition 2007, compte tenu de l'ancienneté des données par rapport à la date des élections. Enfin, les personnes, notamment les plus jeunes, peuvent connaître des évolutions de leur situation sociale par rapport à leurs caractéristiques sociodémographiques issues des enquêtes annuelles de recensement deux ou trois années avant l'enquête sur la participation électorale. Les analyses montrent cependant que la situation sociale, telle que mesurée ici, différencie fortement la participation électorale, y compris celle des jeunes de 18 à 29 ans.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction en chef :
B. Lhommeau,
S. Pujol

Rédaction :
M. Le Roux,
C. Tchobanian

Maquette :
B. Rols

@InseeFr
www.insee.fr

Code Sage : IP221929
ISSN 0997 - 6252
© Insee 2022
Reproduction partielle autorisée sous réserve de la mention de la source et de l'auteur

